

COMMUNIQUE

Suite à l'article du 2 mai intitulé « *contre les chants religieux en ville* » paru dans la presse, nous avons été interrogés par des Lourdais voulant connaître notre opinion sur ce sujet.

Lourdes, ville **EXTRA – ORDINAIRE**, la dimension politique de Jean-Paul II incontestable et le débat national sur la laïcité moderne, ne doivent pas servir à l'instrumentalisation de propos citoyens qui nous semblent rapportés uniquement afin de créer le « buzz ».

Les Lourdais connaissent la singularité de leur ville, vivant du tourisme religieux, avec son cortège de contraintes mais surtout avec son activité économique porteuse d'emplois et de richesses, sans oublier son formidable élan de fraternité et de rassemblement des populations du monde entier.

Au fond, qu'elle est la question : est-ce que 5 processions annuelles partant du centre-ville sont de nature à troubler les

esprits au point de relancer un faux débat sur la laïcité ? Nous disons **NON**.

Nous pensons que les processions participent à la découverte du centre de Lourdes par les pèlerins, les touristes et relativisent la fracture entre « le haut » et « le bas » de notre cité.

D'autant que ces processions sont régulièrement encadrées et autorisées par l'Etat.

Cela nous donne l'occasion de rappeler la loi de 1905 : « *la République assure la liberté de conscience, elle garantit le libre exercice des cultes dans l'intérêt de l'ordre public* ».

Pour nous, élus Lourdais de l'opposition, la laïcité assure le mieux vivre ensemble, **la laïcité ne signifie pas opposition à la vie religieuse**.

La laïcité de demain, la véritable laïcité, ne se fera ni contre, ni sans, mais avec les religions.

Les élus Lourdais de l'opposition